

OFFICE DU BATIMENT GRAND PARIS (OBGP)

Réunion du Conseil d'Administration du vendredi 04 mai 2018

Procès-verbal

Sont présents :

Philippe SERVALLI ;
Gilles CAMATTE ;
Didier CHINARDET ;
François PELEGRIN ;
Philippe ROUVEAU, représenté par Didier CHINARDET ;
François BARBIER ;
Fadi HABIB ;
Dominique ZACCAGNINO

Sont également présents en qualité de Président de l'OGBTP :

Paul-François LUCIANI

Sont absents :

Patrice SAVOLDELLI
Patrick GERENT
Christophe RAMBLA
Bernard COLOMBAT
Adrien SOVICHE
Jean Louis RENY

Le 4 mai 2018, les Administrateurs de l'Office du Bâtiment Grand Paris (OBGP) se sont réunis en Conseil d'administration au 10 rue du Débarcadère, 75017 Paris suite à l'adoption le 19 mars 2018 des statuts de l'OBGP et la désignation des membres du Conseil d'administration en Assemblée générale constitutive.

Les Administrateurs présents ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal pour participer au Conseil d'administration, élire le Bureau, définir la tenue du secrétariat pour l'année 2018, voter le montant des cotisations 2018 et le projet de budget 2018, choisir le logo de l'OBGP, voter les attentes des membres du Conseil d'administration, définir les actions prioritaires, ainsi que l'agenda prévisionnel des prochaines réunions.

Le cas échéant, un pouvoir a été régulièrement transmis.

La séance est ouverte à 10h00

Les Administrateurs désignent Monsieur CHINARDET en qualité de Président de séance.

Le Président de séance rappelle que le Conseil d'administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Élection du Bureau ;
- Tenue du secrétariat pour l'année 2018 ;



- Montant des cotisations 2018 et budget 2018 ;
- Choix du logo ;
- Vote des attentes des membres du Conseil d'administration et définition des actions prioritaires ;
- Agenda prévisionnel.

Le Président de séance met successivement aux voix les délibérations suivantes :

Première délibération : Election du Bureau

Le Président de séance rappelle que les Administrateurs doivent élire un Bureau composé de six membres :

- Un Président ;
- Un Vice-président ;
- Un Secrétaire général ;
- Un Trésorier ;
- Deux autres membres.

Le Président de séance sollicite les candidatures parmi les membres du Conseil d'administration en vue de composer le Bureau.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Sont désignés Membres du Bureau par les membres titulaires :

- En qualité de Président : François PELEGRIN architecte ;
- En qualité de Vice-président : Dominique ZACCAGNINO, entrepreneur ;
- En qualité de Secrétaire général : Philippe SERVALLI, entrepreneur
- En qualité de Trésorier : Didier CHINARDET, Architecte
- Les deux autres membres : Gilles CAMATTE, entrepreneur et Fadi HABIB, architecte.

Les Membres du Bureau acceptent leurs fonctions.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Deuxième délibération : Tenue du secrétariat pour l'année 2018

Le Président de séance rappelle que les Administrateurs doivent déterminer la tenue du secrétariat pour l'année 2018 et ce, parmi les deux membres titulaires de l'OBGP que sont la FFB Grand Paris et l'UNSFA Île-de-France.

La FFB Grand Paris assurera cette mission pour l'année 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Handwritten signatures in blue ink: FM, a stylized signature, and another signature. A small number '2' is written below the signatures.

Troisième délibération : Montant des cotisations 2018 et présentation du Budget 2018

Montant des cotisations 2018

Le Conseil d'administration prend acte que le montant de la cotisation annuelle est de cinq cents (500) euros par membre titulaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Présentation du Budget 2018

Le Président de séance soumet au vote le projet de budget 2018 :

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Cotisation UNSFA IDF	500 EUROS	Frais administratifs (greffe/marque/logo/domiciliation/comptabilité/assurances/frais de réunions)	1000 EUROS
Cotisation FFB GP	500 EUROS		

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Quatrième délibération : Choix du logo

Le Président de séance soumet au vote des Administrateurs le choix du logo pour l'OBGP.

Deux projets de logos sont présentés :

- Logo 1 avec les départements en italique ;
- Logo 2 avec les départements sans italique.

Le Logo 1 est adopté à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Cinquième délibération : Expression des attentes des membres du Conseil d'administration et définition des actions prioritaires

- Reconnaissance de l'Office,
- Le BIM
- Formation commune sur la dématérialisation des marchés publics (CHORUS PRO...)
- Les expérimentations E+ C-
- la collaboration entre architectes et entreprises : comment décrocher les marchés ensemble ?
- l'enjeu de la surélévation de la copropriété / Modèle économique et collaboratif

Sixième délibération : Agenda prévisionnel

Les Administrateurs conviennent d'un agenda prévisionnel :

- 17 septembre 2018 – 14H00 : Bureau + Assemblée Générale
- 10 décembre 2018 – 14H00 : Bureau



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15

Fait à Paris le 04 mai 2018

Philippe SERVALLI

Gilles CAMATTE

Didier CHINARDET

François PELEGRIN

Philippe ROUVEAU, représenté par Didier CHINARDET

François BARBIER

Fadi HABIB

Dominique ZACCAGNINO

OFFICE DU BATIMENT GRAND PARIS (OBGP)

Réunion du Conseil d'Administration du vendredi 04 mai 2018

Procès-verbal

Sont présents :

Philippe SERVALLI ;
Gilles CAMATTE ;
Didier CHINARDET ;
François PELEGRIN ;
Philippe ROUVEAU, représenté par Didier CHINARDET ;
François BARBIER ;
Fadi HABIB ;
Dominique ZACCAGNINO

Sont également présents en qualité de Président de l'OGBTP :

Paul-François LUCIANI

Sont absents :

Patrice SAVOLDELLI
Patrick GERENT
Christophe RAMBLA
Bernard COLOMBAT
Adrien SOVICHE
Jean Louis RENY

Le 4 mai 2018, les Administrateurs de l'Office du Bâtiment Grand Paris (OBGP) se sont réunis en Conseil d'administration au 10 rue du Débarcadère, 75017 Paris suite à l'adoption le 19 mars 2018 des statuts de l'OBGP et la désignation des membres du Conseil d'administration en Assemblée générale constitutive.

Les Administrateurs présents ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal pour participer au Conseil d'administration, élire le Bureau, définir la tenue du secrétariat pour l'année 2018, voter le montant des cotisations 2018 et le projet de budget 2018, choisir le logo de l'OBGP, voter les attentes des membres du Conseil d'administration, définir les actions prioritaires, ainsi que l'agenda prévisionnel des prochaines réunions.

Le cas échéant, un pouvoir a été régulièrement transmis.

La séance est ouverte à 10h00

Les Administrateurs désignent Monsieur CHINARDET en qualité de Président de séance.

Le Président de séance rappelle que le Conseil d'administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Élection du Bureau ;
- Tenue du secrétariat pour l'année 2018 ;

Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'FM', 'DC', and other illegible marks.

- Montant des cotisations 2018 et budget 2018 ;
- Choix du logo ;
- Vote des attentes des membres du Conseil d'administration et définition des actions prioritaires ;
- Agenda prévisionnel.

Le Président de séance met successivement aux voix les délibérations suivantes :

Première délibération : Election du Bureau

Le Président de séance rappelle que les Administrateurs doivent élire un Bureau composé de six membres :

- Un Président ;
- Un Vice-président ;
- Un Secrétaire général ;
- Un Trésorier ;
- Deux autres membres.

Le Président de séance sollicite les candidatures parmi les membres du Conseil d'administration en vue de composer le Bureau.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Sont désignés Membres du Bureau par les membres titulaires :

- En qualité de Président : François PELEGRIN architecte ;
- En qualité de Vice-président : Dominique ZACCAGNINO, entrepreneur ;
- En qualité de Secrétaire général : Philippe SERVALLI, entrepreneur
- En qualité de Trésorier : Didier CHINARDET, Architecte
- Les deux autres membres : Gilles CAMATTE, entrepreneur et Fadi HABIB, architecte.

Les Membres du Bureau acceptent leurs fonctions.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Deuxième délibération : Tenue du secrétariat pour l'année 2018

Le Président de séance rappelle que les Administrateurs doivent déterminer la tenue du secrétariat pour l'année 2018 et ce, parmi les deux membres titulaires de l'OBGP que sont la FFB Grand Paris et l'UNSFA Île-de-France.

La FFB Grand Paris assurera cette mission pour l'année 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

FH


Troisième délibération : Montant des cotisations 2018 et présentation du Budget 2018

Montant des cotisations 2018

Le Conseil d'administration prend acte que le montant de la cotisation annuelle est de cinq cents (500) euros par membre titulaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Présentation du Budget 2018

Le Président de séance soumet au vote le projet de budget 2018 :

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Cotisation UNSFA IDF	500 EUROS	Frais administratifs (greffe/marque/logo/domiciliation/comptabilité/assurances/frais de réunions)	1000 EUROS
Cotisation FFB GP	500 EUROS		

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Quatrième délibération : Choix du logo

Le Président de séance soumet au vote des Administrateurs le choix du logo pour l'OBGP.

Deux projets de logos sont présentés :

- Logo 1 avec les départements en italique ;
- Logo 2 avec les départements sans italique.

Le Logo 1 est adopté à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Cinquième délibération : Expression des attentes des membres du Conseil d'administration et définition des actions prioritaires

- Reconnaissance de l'Office,
- Le BIM
- Formation commune sur la dématérialisation des marchés publics (CHORUS PRO...)
- Les expérimentations E+ C-
- la collaboration entre architectes et entreprises : comment décrocher les marchés ensemble ?
- l'enjeu de la surélévation de la copropriété / Modèle économique et collaboratif

Sixième délibération : Agenda prévisionnel

Les Administrateurs conviennent d'un agenda prévisionnel :

- 17 septembre 2018 – 14H00 : Bureau + Assemblée Générale
- 10 décembre 2018 – 14H00 : Bureau

F+1
DC
3

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15

Fait à Paris le 04 mai 2018

Philippe SERVALLI

Gilles CAMATTE

Didier CHINARDET

François PELEGRIN

Philippe ROUVEAU, représenté par Didier CHINARDET

François BARBIER

Fadi HABIB

Dominique ZACCAGNINO

OFFICE DU BATIMENT GRAND PARIS (OBGP)

Réunion du Conseil d'Administration
du vendredi 04 mai 2018

Procès-verbal

Sont présents :

Philippe SERVALLI ;
Gilles CAMATTE ;
Didier CHINARDET ;
François PELEGRIN ;
Philippe ROUVEAU, représenté par Didier CHINARDET ;
François BARBIER ;
Fadi HABIB ;
Dominique ZACCAGNINO

Sont également présents en qualité de Président de l'OGBTP :

Paul-François LUCIANI

Sont absents :

Patrice SAVOLDELLI
Patrick GERENT
Christophe RAMBLA
Bernard COLOMBAT
Adrien SOVICHE
Jean Louis RENY

Le 4 mai 2018, les Administrateurs de l'Office du Bâtiment Grand Paris (OBGP) se sont réunis en Conseil d'administration au 10 rue du Débarcadère, 75017 Paris suite à l'adoption le 19 mars 2018 des statuts de l'OBGP et la désignation des membres du Conseil d'administration en Assemblée générale constitutive.

Les Administrateurs présents ou représentés ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal pour participer au Conseil d'administration, élire le Bureau, définir la tenue du secrétariat pour l'année 2018, voter le montant des cotisations 2018 et le projet de budget 2018, choisir le logo de l'OBGP, voter les attentes des membres du Conseil d'administration, définir les actions prioritaires, ainsi que l'agenda prévisionnel des prochaines réunions.


Le cas échéant, un pouvoir a été régulièrement transmis.

La séance est ouverte à 10h00

Les Administrateurs désignent Monsieur CHINARDET en qualité de Président de séance.

Le Président de séance rappelle que le Conseil d'administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Élection du Bureau ;
- Tenue du secrétariat pour l'année 2018 ;

FH DC 

- Montant des cotisations 2018 et budget 2018 ;
- Choix du logo ;
- Vote des attentes des membres du Conseil d'administration et définition des actions prioritaires ;
- Agenda prévisionnel.

Le Président de séance met successivement aux voix les délibérations suivantes :

Première délibération : Election du Bureau

Le Président de séance rappelle que les Administrateurs doivent élire un Bureau composé de six membres :

- Un Président ;
- Un Vice-président ;
- Un Secrétaire général ;
- Un Trésorier ;
- Deux autres membres.

Le Président de séance sollicite les candidatures parmi les membres du Conseil d'administration en vue de composer le Bureau.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Sont désignés Membres du Bureau par les membres titulaires :

- En qualité de Président : François PELEGRIN architecte ;
- En qualité de Vice-président : Dominique ZACCAGNINO, entrepreneur ;
- En qualité de Secrétaire général : Philippe SERVALLI, entrepreneur
- En qualité de Trésorier : Didier CHINARDET, Architecte
- Les deux autres membres : Gilles CAMATTE, entrepreneur et Fadi HABIB, architecte.

Les Membres du Bureau acceptent leurs fonctions.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Deuxième délibération : Tenue du secrétariat pour l'année 2018

Le Président de séance rappelle que les Administrateurs doivent déterminer la tenue du secrétariat pour l'année 2018 et ce, parmi les deux membres titulaires de l'OGBP que sont la FFB Grand Paris et l'UNSA Île-de-France.

La FFB Grand Paris assurera cette mission pour l'année 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

FH 17
DC ~~2~~ 2

Troisième délibération : Montant des cotisations 2018 et présentation du Budget 2018

Montant des cotisations 2018

Le Conseil d'administration prend acte que le montant de la cotisation annuelle est de cinq cents (500) euros par membre titulaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Présentation du Budget 2018

Le Président de séance soumet au vote le projet de budget 2018 :

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Cotisation UNSFA IDF	500 EUROS	Frais administratifs (greffe/marque/logo/domiciliation/comptabilité/assurances/frais de réunions)	1000 EUROS
Cotisation FFB GP	500 EUROS		

La délibération est adoptée à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Quatrième délibération : Choix du logo

Le Président de séance soumet au vote des Administrateurs le choix du logo pour l'OBGP.

Deux projets de logos sont présentés :

- Logo 1 avec les départements en italique ;
- Logo 2 avec les départements sans italique.

Le Logo 1 est adopté à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Cinquième délibération : Expression des attentes des membres du Conseil d'administration et définition des actions prioritaires

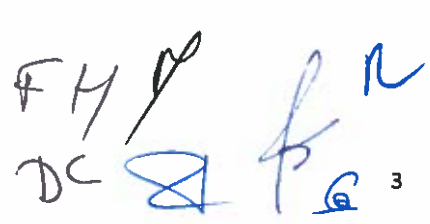
- Reconnaissance de l'Office,
- Le BIM
- Formation commune sur la dématérialisation des marchés publics (CHORUS PRO...)
- Les expérimentations E+ C-
- la collaboration entre architectes et entreprises : comment décrocher les marchés ensemble ?
- l'enjeu de la surélévation de la copropriété / Modèle économique et collaboratif

Sixième délibération : Agenda prévisionnel

Les Administrateurs conviennent d'un agenda prévisionnel :

- 17 septembre 2018 – 14H00 : Bureau + Assemblée Générale
- 10 décembre 2018 – 14H00 : Bureau

FH
DC



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15

Fait à Paris le 04 mai 2018

Philippe SERVALLI

Gilles CAMATTE

Didier CHINARDET

François PELEGRIN

Philippe ROUVEAU, représenté par Didier CHINARDET

François BARBIER

Fadi HABIB

Dominique ZACCAGNINO